

Cependant les Récollets continuaient leur œuvre à Québec et à Tadoussac, avec un zèle digne de tout éloge. Les circonstances les obligèrent bientôt à partager encore les peines et les dangers d'un nouveau poste, que Champlain venait de fonder, à 9 lieues environ de la ville. C'était près du cap élevé, (1) que, dans son voyage de 1608, il avait nommé *Cap de Tourmente* à cause des difficultés qu'y trouvent les navigateurs, lorsque les vents sont violents. Voici quelle en fut l'occasion.

En venant dresser leur tente sur les rives du St. Laurent, qu'on regardait comme dénuées de toutes ressources, les premiers colons avaient eu la sage précaution de transporter d'Europe les animaux domestiques les plus utiles aux besoins de la vie. Cette mesure de prudence était généralement adoptée alors pour toutes ces fondations lointaines. Nous voyons même qu'en 1540, Jacques Cartier avait dans son vaisseau des vaches, des chèvres et des porcs, pour en enrichir le sol, sur lequel il voulait former son premier établissement.—Les bœufs furent ainsi pendant près de 40 ans, les uniques auxiliaires des travaux des européens en Canada : mais ces animaux en se multipliant créèrent bientôt un véritable embarras. On ne trouvait qu'avec peine auprès de Québec, le fourrage suffisant pour traverser les longs et rudes hivers de ces contrées. Le sol restait toujours couvert de ses forêts séculaires, et les colons plutôt soldats ou même marchands que les laboureurs, n'avaient pas même le temps d'ouvrir des terres pour pourvoir à leurs propres besoins.

On découvrit bientôt heureusement, près du Cap Tourmente, un lieu tout préparé par les mains de la nature. De vastes et riches prairies, qui ne demandaient que la faux du moissonneur, offraient là des richesses, au-delà même des besoins. Les ouvriers y allaient chaque année de Québec pour faucher et faner le foin ; mais Champlain, dont la prudence ne fit jamais défaut, ne tarda pas à comprendre l'inconvénient et même le danger de ce travail lointain, et des absences multipliées, pendant près de deux mois et demi, de ceux dont les bras étaient si nécessaires aux travaux de tout genre de ces commencemens difficiles. En 1626, on ne comptait encore que 24 ouvriers, sur les 55 personnes qui formaient la population de Québec, et il en fallait 12, pour préparer et transporter la récolte du Cap Tourmente.

Champlain résolut alors de former là une habitation fixe, où resteraient quelques hommes entièrement livrés à ces travaux. Il décrit lui-même et le lieu qu'il adopta, et les constructions qu'il fit faire ; laissons parler le héros écrivain, il a la gloire d'avoir été l'historien de ses propres œuvres :

« Je choisis un lieu où est un petit ruisseau, et de pleine grandeur où les barques et chaloupes peuvent aborder, auquel joignant il y a une prairie de demie lieue de long et d'avantage ; de l'autre est un bois qui va jusqu'au pied de la montagne du dit Cap de Tourmente, lequel est diversifié de plusieurs sortes de bois, comme des chesnes, ormes, fresnes, bouleaux, noyers, pommiers sauvages, et force lambruches de vignes, puis, cèdres et sapins ; le lieu de soi est fort agréable, où la chasse du gibier, en sa saison, est abondante. »

(1) Il a près de 1,900 pieds de haut. Topog. du Canada, par le col. Bonchétte.

Il y traça un fort, capable d'être défendu par quelques soldats, et de recueillir dans la nécessité, les travailleurs et les habitans des environs ; « car, ajoute-t-il, selon l'oiseau il faut la cage. Cela s'exécuta : sa figure est selon l'assise du lieu que je mesnageai, avec deux petits demy bastions bien flanqués, et le reste est la montagne n'y ayant que cette advenue du côté de la terre, qui est difficile à approcher avec le canon qu'il faut monter dix-huit ou vingt toises, et hors de mine, à cause de la dureté du rocher, ne pouvant y faire de fosse qu'avec une extrême peine... Il était fortifié de fascines, terre, gazons et bois, ainsi qu'autrefois j'avais vu pratiquer, qui étaient de très-bonnes forteresses, attendant qu'un jour on le fist revêtir de pierres à chaux et à sable qui n'y manquent point, commandant sur l'habitation et sur la traverse de la rivière. »

Champlain laissa à ce poste six hommes, une femme et une fille, et obtint qu'un P. Récollet y fit habituellement sa demeure, autant à cause des français de l'habitation qu'à cause de ceux des environs, et des sauvages qui commençaient à y venir.

Un nouvel incident fâcheux compliqua à cette époque, la position pénible, où se trouvait la colonie. La paix venait d'être rompue entre les Iroquois et les habitans des bords du Saint Laurent, malgré tous les soins et tous les efforts de Champlain pour la maintenir. Dans une grande assemblée de Sauvages, tenue aux Trois-Rivières en 1627 pour délibérer sur cette guerre, cet habile Gouverneur avait manié avec tant d'adresse l'esprit des Sauvages, qu'il était parvenu à les en détourner. Il avait aussi réussi peu après, à déjouer les intrigues des Sauvages de Manate (auj. New-York), qui cherchaient à entraîner ceux du Canada dans la guerre d'extermination, qu'ils projetaient contre les cinq nations Iroquoises.

Une imprudence rendit inutile toutes ces sages mesures. Neuf ou dix jeunes gens, que Champlain, dans son récit traite avec raison d'écervelés, peu soucieux des fatales conséquences, que leur conduite pouvait avoir pour la colonie, partirent en secret, pour faire une excursion guerrière sur le lac Champlain. Etant parvenus à se saisir de deux Iroquois, ils les amenèrent aussitôt en triomphe aux Trois-Rivières, et ils commencèrent, selon leur usage barbare, à les soumettre aux plus horribles tourmens.

Champlain, justement alarmé à cette nouvelle, et consultant autant les intérêts de la colonie que l'honneur de l'humanité, mit tout en œuvre pour les délivrer. Il y parvint, mais il voulait quelque chose de plus. Il essaya de donner aux Iroquois une satisfaction complète pour ce crime qu'il déplorait, et dont il aurait voulu prévenir les suites. Un des prisonniers fut donc rendu à la liberté, et envoyé dans son pays. Champlain comptait tellement sur cette négociation qu'il dépêcha avec lui des ambassadeurs pour rétablir la paix. Malheureusement les Iroquois étaient trop irrités pour se rendre si facilement. Le Français et les deux Sauvages Algonquins chargés de cette mission périlleuse, furent cruellement massacrés, en arrivant dans leurs villages.

Cette violation du droit des gens, comprise chez les Sauvages comme chez les nations civilisées, ne pouvait pas rester impunie sans ternir aux yeux de tous les indigènes, la gloire du nom Français, et cependant le petit nombre des habitans